

GUIDE DES ÉTUDES

2023-2024

MASTER

Mention : *FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE*

Parcours :

***Français Langue Étrangère / Français Langue Seconde /
Français sur Objectifs Spécifiques
en milieux scolaire et entrepreneurial***

(Responsable : Jean-Marc MANGIANTE)

U.F.R. de Lettres & Arts

COURRIEL : lettres@univ-artois.fr

SITE INTERNET : www.lettres.univ-artois.fr

DIRECTRICE : **Brigitte BUFFARD-MORET**
brigitte.buffardmoret@univ-artois.fr

DIRECTRICE ADJOINTE : **Évelyne THOIZET**
evelyne.thoizet@univ-artois.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE : **Caroline DELIT**
caroline.delit@univ-artois.fr

SECRETARIAT MASTERS : **Pauline CANVA** (FOAD)
03 21 60 37 94
pauline.canva@univ-artois.fr

Émilie STOREZ (Présentiel)
03 21 60 49 54
emilie.storez@univ-artois.fr

HEURES **lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30/13h30 - 16h30**
D'OUVERTURE **mardi : 8h30 - 11h30/13h30 - 15h30**
DU SECRETARIAT AU PUBLIC : **vendredi : 8h30 - 11h30/14h - 15h30**

Université d'Artois

L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

L'Université a la double vocation de participer à l'élaboration des savoirs et de contribuer à leur diffusion. Sa mission est à la fois de recherche et d'enseignement, comme celle des professeurs qui vous y accueillent, *enseignants* chargés de transmettre la connaissance, mais aussi *chercheurs* engagés dans la découverte, l'actualisation et l'approfondissement des savoirs. Outre les cours qu'elle dispense dans ses murs, en formation initiale et en formation continue, l'Université organise aussi des journées d'études, des colloques et des conférences.

D'abord antenne de Lille 3 de 1988 à 1992, l'université d'Artois a été officiellement fondée à la rentrée 1992. Pluridisciplinaire, elle est répartie sur cinq pôles :

- à **Arras** : UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS), UFR d'Histoire et de Géographie, UFR de Langues Vivantes Étrangères, UFR de Lettres & Arts ;
- à **Béthune** : UFR des Sciences Appliquées, Institut Universitaire de Technologie secondaire ;
- à **Douai** : UFR des Sciences Juridiques et Politiques - Alexis de Tocqueville ;
- à **Lens** : UFR des Sciences - Jean Perrin, Institut Universitaire de Technologie tertiaire ;
- à **Liévin** : Faculté des Sports et de l'Éducation physique.

En mai 2016, Pasquale MAMMONE, professeur de mathématiques, a été élu président de l'université d'Artois pour un mandat de quatre ans renouvelé en 2020, à la suite de Francis MARCOIN, professeur en langue et littérature françaises.

LES TROIS CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la loi relative aux « Libertés et Responsabilités des Universités », dite loi LRU, le fonctionnement et l'organisation d'une université reposent sur trois conseils centraux qui sont composés d'élus des personnels enseignants, des personnels non enseignants (BIATSS), d'étudiants et de personnalités extérieures.

Les trois instances sont les suivantes :

- le **Conseil d'Administration** (CA)
est, politiquement, le plus important des trois conseils.
Il a pour fonction de déterminer la politique générale de l'université. Il vote le budget et ratifie les propositions du CFVU et du CS. C'est en son sein que sont débattues les grandes orientations de l'établissement (débat et vote budgétaire, projet d'établissement, modifications statutaires, partenariats...)
Le président de l'université est, de droit, président du CA, même s'il est assisté dans cette tâche d'un vice-président du CA, Gabriel VELU, qui peut le suppléer en cas d'absence.
- la **Commission de la Recherche** (CR)
propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.
Elle est, de droit, dirigée par le président de l'université assisté de son vice-président, Éric MONFLIER et sa vice-présidente déléguée à la recherche Anne-Gaëlle WEBER.
- la **Commission de la Formation et de la Vie universitaire** (CFVU)
est un organe consultatif qui s'occupe plus spécifiquement des questions pédagogiques, de la vie sportive, culturelle et sociale de l'université. Par ses délibérations, il prépare certains débats qui seront présentés par la suite au Conseil d'Administration de l'université.
De droit, elle est dirigée par le président de l'université, assisté de sa vice-présidente, Cécile CARRA.

Le conseil académique, en formation plénière, regroupe les membres de la Commission de la recherche et les élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Il assure la cohérence et l'articulation entre les politiques de formation et de recherche.

Bibliothèque Universitaire (BU)

Conservatrice générale – Directrice – Acquéreur de collections Lettres et Arts : Corinne LEBLOND

Responsable de la bibliothèque : Frédérique LAUGROST

Téléphone de la B.U. : 03 21 60 38 43

En lettres et sciences humaines, le premier « outil » du travail personnel est la Bibliothèque Universitaire qui fait partie du Service Commun de Documentation (SCD). La B.U. est située à l'entrée de l'université, côté rue Raoul François (face à la résidence universitaire et à la maison de l'étudiant). Elle abrite l'ensemble des collections de Lettres, Langues et Sciences humaines : ouvrages d'auteurs et critiques, manuels, dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence, périodiques, DVD, etc.

Pour accéder au catalogue des bibliothèque, une seule adresse :

<http://portail-bu.univ-artois.fr>

Il donne accès à l'ensemble des ressources imprimées présentes dans les bibliothèques, mais également à de nombreuses ressources numériques (ebooks, articles de périodiques...) dont le contenu est accessible également depuis chez vous.

Un espace personnel appelé « Compte Lecteur » permet également de consulter et de prolonger ses prêts en cours et de réserver des documents depuis chez soi.

En Licence, il est possible d'emprunter dix documents pour une durée de vingt-huit jours, renouvelable une fois. Une plateforme d'autoformation est également disponible sur : <http://portail-bu.univ-artois.fr/fr/node/237>

Horaires de la Bibliothèque Universitaire sur le site d'Arras :

**du lundi au vendredi, de 8h à 19h, sans interruption ;
le samedi matin de 9h à 12h.**

La bibliothèque est un lieu d'étude agréable et accueillant composée de différents espaces de travail : salles de travail en groupe fermées accessibles sur réservation <https://affluences.com/bibliotheque-universitaire-darras/reservation>, espaces de co-working, zone de travail individuel... Elle dispose également d'un coffee corner où il est possible de se détendre et prendre une boisson chaude.

La bibliothèque prête gratuitement des ordinateurs portables pour les projets pédagogiques validés par un enseignant (rapports, exposés, mémoires, thèse...) Plus d'information : <http://portail-bu.univ-artois.fr/fr/prest-dordinateurs-portables>

Vous ne pourrez plus vous passer de votre bibliothèque.

Service Vie étudiante – Mission handicap

Vice-présidente chargée de la vie étudiante : Isabelle CABY

Service Vie Étudiante – Mission Handicap

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 sandrine.flahaut@univ-artois.fr

Karine VAN DEN BERGHE : 03 21 60 61 84 karine.vandenberghes@univ-artois.fr

Céline DECODTS - Relais Handicap : 03 21 60 37 34 celine.decodts@univ-artois.fr - handi-artois@univ-artois.fr

Accueil des étudiants étrangers hors programme d'échange : 03 21 60 61 94 – vieetudiante@univ-artois.fr

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant, ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...) ;
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...) ;
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...) ;
- Mise en place d'actions de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid') ;
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique emplois étudiants de l'Université).

Contactez-nous sur vieetudiante@univ-artois.fr

Espace Numérique de Travail (E.N.T.)

L'université d'Artois met à la disposition de tous ses étudiants un Espace Numérique de Travail (ENT). Véritable bureau virtuel nomade, il permet, à partir d'un navigateur internet, même en dehors de l'université, d'accéder à différents services numériques personnalisés et sécurisés :

<https://www.univ-artois.fr> rubrique « ENT »

Vous pouvez activer votre compte et accéder à votre ENT et à votre Webmail depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment sur le site suivant :

<https://ent.univ-artois.fr>

**Une fois votre compte activé, pour vous identifier, cliquez sur 'connexion'.
Puis, dans la fenêtre « service d'authentification Artois » entrez votre nom d'utilisateur :
prénom_nom et le mot de passe que vous aurez choisi.**

Service Artois Sport Campus

[Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et Association Sportive Universitaire de l'Artois (ASUA)]

Directeur : Luc JOSPIN – 06.64.73.49.64 / luc.jospin@univ-artois.fr

Responsable administrative : Élise WESTELYNCK- 03 21 60 37 04 ou 06 31 55 50 23 / elise.westelynck@univ-artois.fr

Secrétaire administrative : **INFO A LA RENTREE 2023/2024**

POUR TOUTE INFORMATION : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport>

Le Service Artois Sport Campus est un service commun. Il organise la pratique des activités physiques, sportives sur les sites d'Arras, de Douai, de Lens-Liévin et de Béthune.

Tous les étudiants peuvent pratiquer un sport. Il sera demandé de fournir en début d'année à l'enseignant du cours choisi une **attestation de non contre-indication à la pratique sportive**.

Les étudiants peuvent pratiquer les activités physiques, sportives sur n'importe quel site de l'université d'Artois (par exemple un étudiant inscrit dans une formation sur le site d'Arras mais qui habite à Lens peut choisir de s'inscrire dans l'un des cours proposés à Lens). Ces activités sportives sont ouvertes à tous les étudiants, quel que soit leur niveau de pratique et peuvent donner lieu à une notation, sous réserve de satisfaire aux critères d'accès à la notation.

Activités proposées :

Artistiques et gymniques, de la forme et du bien-être, de pleine nature, aquatiques et nautiques, musculation sur appareils, sports athlétiques et individuels, collectifs, de combat et de raquettes.

Inscription obligatoire (à partir du 11 septembre 2023 pour la rentrée 2023/2024) : <https://atlas.univ-artois.fr>

Activités ponctuelles :

Stages, ateliers de pratiques, événements sportifs ponctuent l'année :

Fête du sport - tournois – nuit du fitness – soirée du bien-être...

Inscription obligatoire : <https://evenements.univ-artois.fr>

Service de référence

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) dont les bureaux se trouvent à la Maison de l'Étudiant (en face de la bibliothèque universitaire Bât. M) – 1^{er} étage

Évaluation

Pour pouvoir bénéficier du bonus « sport », l'étudiant devra justifier de la pratique assidue (**critères d'assiduité en cours de modification pour 2023/2024**) d'une des activités physiques et sportives proposées à l'université exclusivement dans le cadre du S.U.A.P.S.

L'étudiant devra aussi satisfaire aux épreuves d'évaluation théoriques et pratiques de l'activité physique et sportive qu'il aura choisie.

Locaux sur le site d'Arras

Sur le campus d'Arras, les salles sont numérotées et précédées d'une abréviation qui indique leur localisation :

C1.0.01 (rez-de-chaussée)	C1.1.01 (étage)	UFR de Lettres & Arts (bâtiment C1)
C2.0.01 (rez-de-chaussée)	C2.1.01 (étage)	UFR d'Histoire et Géographie (bâtiment C2)
D.0.01 (rez-de-chaussée)	D.1.01 (étage)	UFR de Langues vivantes (bâtiment D)
F.0.01 (rez-de-chaussée)	F.1.01 (étage)	UFR EGASS (bâtiment F)
H.0.01 (rez-de-chaussée)	H.1.01 (étage)	Bâtiment des Relations Internationales (bâtiment H)
I.0.01 (rez-de-chaussée)	I.1.01 (étage)	Maison de la Recherche (bâtiment I)
K.0.01 (rez-de-chaussée)	K.1.01 (étage)	Bâtiment des Arts (bâtiment K)



Service de Santé des Etudiants (SSE)

Ma santé, j'y tiens !

Maison des Langues ARRAS (1^{er} étage) – Tél : 03 21 60 60 29

Les services du SSE sont gratuits et confidentiels. Ils proposent :

- ⇒ Un accueil, une écoute, des soins d'urgence (premiers soins, urgences, douleur, crise d'angoisse...)
- ⇒ Des conseils de prévention (drogue, alcool, nutrition, sommeil...)
- ⇒ Un bilan de santé pour les étudiants de 1^{er} cycle
- ⇒ Des consultations pour une contraception d'urgence, un renouvellement de pilule, un dépistage sanguin des IST (infections sexuellement transmissibles)
- ⇒ Une aide au sevrage tabagique, prescription de substitut nicotinique
- ⇒ La mise à jour des vaccinations et des conseils aux voyageurs
- ⇒ Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ⇒ Une aide sociale et financière liée aux bourses, logements, difficultés familiales / personnelles
- ⇒ Des consultations pour un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap, un maintien de bourse, une priorité logement
- ⇒ Des actions de sensibilisation : Don du sang, Sécurité Routière, vie affective, dépistages visuels, auditifs, diabète, conseils bien-être...
- ⇒ Formation aux gestes de Premiers secours PSC1
- ⇒ Formation des étudiants relais santé ERS

Le service santé :

Accueil secrétariat : Françoise FLIPPE Tél : 03 21 60 60 29

Médecin : Docteur GASCH-ILLESCAS Tél : 03 21 60 60 29

Infirmières :

-Emmanuelle HERCHY Tél : 03 21 60 37 24

-Myriam DABLEMONT, Tél : 03 21 60 60 29

référente des IFSI

-Vanessa HARDELAIN, Tél : 03 21 60 37 31

coordinatrice des ERS

Psychologues :

-Thomas SMYK Tél : 03 21 60 60 29 (les mercredi et jeudi)

-Anne PAPI Tél : 03 21 60 60 29 (le jeudi semaine paire lundi)

Assistante sociale : Dorothee LANCEL, Tél : 03 21 60 38 54

Prise de RDV avec les professionnels du SSE sur Doctolib : Tapez Université d'Artois

Mission Handicap Aménagement d'examens et du cursus

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagement de leurs examens et /ou études doivent rencontrer le service Mission Handicap de la Vie Etudiante : 03 21 60 37 34

Ensuite, il conviendra de prendre RDV avec le Médecin du SSE Tél : 03 21 60 60 29 ou par sse@univ-artois.fr ou via Doctolib.

Les aides matérielles et humaines pour le cursus seront mises en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement.

La date limite pour faire votre démarche d'aménagement des examens et/ou de votre cursus est fixée **au lundi 31 octobre 2023.**

La culture et la vie associative à l'université d'Artois

PRENEZ LE TEMPS DE VOS ETUDES POUR...

#RENCONTRER – Présences d'artistes

Votre chemin croisera peut-être celui d'un artiste que nous aurons invité à venir travailler à l'université. Partagez avec lui vos idées, confrontez vos points de vue, questionnez-vous sur ce qui vous entoure et, pourquoi pas, créez avec lui une œuvre qui vous ressemble.

#RESSENTIR - Rendez-vous culturels

Des projections de films, la découverte de lieux culturels, patrimoniaux et naturels, des spectacles, des expositions... Autant de rendez-vous permettant l'échange et le dialogue par le biais de l'art et de la culture.

#ESSAYER – Pratique artistique

Tout au long de l'année, pratiquez le théâtre, la danse, le cirque, la musique ou encore la forge à l'université avec des artistes invités qui vous initieront à différentes disciplines et révéleront vos talents cachés.

#AGIR - Accompagnement

Envie de vous investir dans une association étudiante ? Nous pouvons vous conseiller et vous accompagner dans la création de votre association, vous aider à obtenir des financements ~~financer~~. Participez gratuitement à la formation « gestion associative » et valorisez votre engagement ! (note bonus et/ou Certificat de Formation à la Gestion Associative).

Profitez de votre passage à l'Université d'Artois pour vivre des moments forts en émotion, créer du lien avec vos pairs et développer de nouvelles compétences !

- **La Ruche**, salle de spectacle de la Maison de l'Étudiant, est à la fois le laboratoire culturel de l'université (ateliers, formations, sensibilisations...) et un lieu de rencontres, d'échanges, d'expérimentations et de créations entre professionnels des arts et amateurs, ouvert sur la cité.

SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LA RUCHE

Maison de l'Étudiant – Bât M – Arras

Tél. 03 21 60 49 49

culture@univ-artois.fr

www.univ-artois.fr/svca

Réseaux sociaux (FB-TW-Insta) : @CultureArtois

Les propositions culturelles et artistiques

Cette année à Arras ...

1- La rentrée culturelle et associative

Du 12 au 14 septembre, de 12h à 14h, venez découvrir l'installation « La Foire du monde » à la Ruche, bâtiment M (Maison de l'Étudiant) à Arras. « La Foire du monde » est une œuvre mécanique, sonore et lumineuse de l'artiste lillois Etienne Lautem, qui, par le biais de cette mini foire aux manèges décalée, porte un regard critique sur notre monde. Une œuvre aussi surprenante que déroutante...

Du 04 au 15 septembre, venez partager un café, un jus d'orange ou un petit déjeuner avec notre équipe pour découvrir le programme culturel du premier semestre. Notre stand itinérant s'installera :

- les **lundis** à la **Maison de l'Étudiant**,
- les **mardis** dans le **hall de l'UFR lettres/UFR Hist-Géo-Patrimoines**,
- les **mercredis** dans le **hall du bâtiment K (Dôme)**,
- les **jeudis** dans le **hall de l'UFR EGASS**,
- les **vendredis** dans le **hall de l'UFR de langues étrangères**.

2- Les rendez-vous culturels

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **musique**, d'**exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont **gratuits pour les étudiants et personnels** de l'université d'Artois.

Une mise en bouche pour la saison 2023-2024 :

- **Deux concerts à 12h30 à la Ruche, les mercredis 11 octobre et 15 novembre** avec les lauréats du concours Pulsations du CROUS Lille Nord-de-France : Manuella et Bowling Guys ;
- **Le cycle Littérature & Cinéma** où les œuvres littéraires seront mises en regard avec leurs adaptations cinématographiques ;
- **L'Arras Film Festival**, du 4 au 12 novembre 2023, avec des places offertes pour des films et la traditionnelle leçon de cinéma lors de laquelle l'Université d'Artois accueille l'invité d'honneur du Arras Film Festival le temps d'un après-midi (rendez-vous dans l'amphi Churchill le vendredi 10 novembre à partir de 14h30) ;
- Le cycle **Natures, Sciences et Citoyennetés** reprend **le mardi 3 octobre à 19h, à la Ruche**, avec la projection du film « *Rouge* », thriller social qui aborde avec conviction les questions sanitaires et environnementales dans les usines. Projection suivie d'un débat en présence de Valérie Morel, maître de conférences en géographie à l'Université d'Artois et de l'association Environnement Développement Alternatif.

3 – Les présences d'artistes

Plusieurs fois dans l'année, différents lieux de l'université d'Artois sont investis par des équipes artistiques. Durant quelques jours ou plusieurs mois, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour **découvrir** le travail des artistes invités ou pour **échanger** avec eux. À ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres et d'ateliers.

Artistes invités en 2023-2024 :

- **Le Collectif Cris de l'Aube**, composé d'anciens étudiants de l'Université d'Artois, sera présent à la Ruche **du 25 au 29 septembre à la Ruche** pour une résidence-labo sur le thème de l'héritage. Sommes-nous définitivement déterminé.e.s par notre origine, notre territoire, notre langage, notre bagage culturel, nos apprentissages et nos éducations ? Au carrefour du théâtre et du cirque, le collectif axera son travail sur la création d'une déambulation et la pratique du cerceau aérien.

4 – La pratique artistique

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des **ateliers** et des **stages** pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un **professionnel**. Initiation à la forge, au cerceau aérien, au bruitage/doublage au cinéma... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés. **Vous pensez ne pas en avoir les capacités : FAUX !** Aucun prérequis n'est attendu pour participer aux ateliers. Tous les ateliers sont gratuits sur réservation.

OÙ S'INFORMER ?

En venant nous rencontrer à la Maison de l'Étudiant – Bâtiment M (en face de la BU) !

Ou alors, en nous contactant au 03 21 60 49 49 ou via culture@univ-artois.fr

Les associations étudiantes

Un interlocuteur pour toutes vos questions

Florence Messenger, chargée d'accompagnement des pratiques culturelles et associatives est votre **interlocutrice** pour toutes vos questions concernant la création de votre association, la mise en œuvre de votre projet, le financement de vos actions, les formations à la gestion associative... Elle se rend disponible sur les 5 pôles de l'université à votre demande (à distance ou en présentiel).

Ses contacts : florence.crepin@univ-artois.fr / 03.21.60.38.72 / 07.88.37.89.35

Son bureau est situé sur le site d'Arras, Maison de l'étudiant (bâtiment M), 1er étage.

La charte des associations

La charte des associations rassemble les principes et procédures qui conditionnent la reconnaissance d'une association comme étant « association étudiante de l'université d'Artois ». Elle précise les droits et obligations des associations étudiantes de l'université d'Artois.

La **labélisation « association étudiante de l'université d'Artois »** est renouvelée chaque année par la signature de la charte par les associations étudiantes. Elle donne droit, entre autres, à des financements, des formations à la gestion associative, ou encore à un accompagnement dans la construction et la mise en œuvre de projets et l'organisation d'événements festifs et d'intégration. Vous avez jusqu'au 30 novembre 2023 pour la signer.

À Arras, en 2022-23, les associations labélisées « associations étudiantes de l'université d'Artois » :

UFR Lettres et arts

- **BDE Lettres et arts** Animation de l'UFR Lettres et arts
- **D'art d'arts** Accompagnement de créations artistiques étudiantes, organisation de manifestations culturelles pluridisciplinaires
- **LHD Block** Étudiants en Lettres Histoire Droit
- **L'Asso 6** Organisation de concerts
- **L'art de muser** Étudiants en Master Muséo-Expographie
- **L'Asso 7^e Art** Promotion du cinéma et de la création audiovisuelle étudiante
- **Médusart** Compagnie artistique, organisation d'événements culturels et artistiques

UFR Histoire-Géographie-Patrimoines

- **ETAP** Étudiants en Master Gestion du Patrimoine

UFR Langues

- **Roadrunners** Étudiants en anglais
- **Association du Master LMI** Étudiants en Langues et Management International
- **Viaj'Artois !** Promotion de la culture hispanique

Sur l'ensemble des sites de l'université d'Artois

- **Ecolab** Association qui vise à sensibiliser à l'écologie et au développement durable

Le financement de vos actions

Une commission « Engagement Vie Étudiante » d'attribution de financements (Fonds de Soutien et de Développement aux Initiatives Étudiantes) se tient **trois fois par an**. Le dossier de demande de subvention est à télécharger sur le site internet de l'université d'Artois.

Pour toute demande de subvention au FSDIE, vous devez obligatoirement rencontrer le référent Engagement Vie Étudiante de votre composante afin qu'il vous accompagne au mieux dans votre projet !

La formation à la gestion associative

Deux cycles de **formations gratuites** à la gestion associative-vous sont proposés :

- o L'un sous forme de 11 ateliers de 3h à Arras
- o L'autre sous forme de 4 samedis, de 9h30 à 17h45, à Lens (Office du Tourisme de Lens-Liévin)

Vous pouvez suivre toute ou partie de la formation qui se déroule dans une ambiance conviviale et chaleureuse et se veut être un espace d'échanges, de rencontre et de partage.

La valorisation de votre engagement associatif

Dans le cadre du dispositif « Reconnaissance de l'Engagement Étudiant » de l'Université d'Artois (R2E), vous avez la possibilité d'obtenir des aménagements d'emploi du temps, des dispenses d'enseignements ou de stages, une **note bonus**, ainsi qu'un **certificat de compétences**.

Toutes les infos sur : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/asso>

Cap avenir

Orientation et Insertion Professionnelle

► **CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS AVEC CAP AVENIR** (Bâtiment F- EGASS, salle de documentation F.0.35)

LES RESSOURCES

<http://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/reussir-ses-etudes/construire-son-projet-professionnel>

La salle offre une **documentation complète** (ouvrages, ressources numériques), régulièrement mise à jour, sur les filières d'études supérieures, les secteurs professionnels, les entreprises et le marché de l'emploi au niveau régional mais aussi national.

Revue et abonnements disponibles à CAP AVENIR (en version papier ou numérique) toutes les publications de l'ONISEP, Actuel CIDJ, Rebondir, First Eco, Entreprises & Carrières, La Gazette des Communes, Service Public Territorial, Le Guide des Ressources Emplois, Courrier Cadres.

Douze postes informatiques sont à la disposition des visiteurs afin de leur permettre de réaliser (seuls ou accompagnés) CV, lettre de motivation et recherche de stages ou d'emplois.

Votre visite en salle de documentation peut aussi offrir l'occasion d'**échanger avec une conseillère** (avec ou sans rendez-vous). Vous bénéficierez d'un conseil et d'un suivi personnalisé sur la construction de vos projets professionnels, que vous souhaitez poursuivre vos études ou vous réorienter

Contact : Silvie DUBYK, Conseillère d'Orientation- 03 21 60 37 15 - capavenir-arras@univ-artois.fr

► **La plateforme carrière CAREER CENTER by Jobteaser**

CAP AVENIR met à la disposition des étudiants de l'université d'Artois une plateforme dédiée à leur insertion professionnelle, le **CAREER CENTER**.

Vous pouvez accéder à votre Career Center depuis l'icône « Career Center » de la rubrique « Scolarité » de votre ENT ou directement depuis l'adresse **univ-artois.jobteaser.com**.

Lors de votre première connexion, vous serez invité(e) à créer votre profil en quelques clics ainsi qu'à définir le paramétrage de votre newsletter hebdomadaire.

Le CAREER CENTER vous offre un espace personnalisable (**onglet Espace perso**) et l'accès à une multitude de ressources pour préparer et faciliter votre insertion professionnelle :

- Vous accéderez à une bourse d'emplois, de stages, de jobs (**onglet Offres**) dont certains sont réservés uniquement aux étudiants artésiens.
- Vous trouverez des témoignages de professionnels, des vidéos de découvertes des métiers, des conseils pratiques pour préparer votre insertion professionnelle (**onglets Entreprises, Métiers**).
- Vous prendrez connaissance des événements importants à ne pas rater : sessions de recrutement et chats recruteurs, ateliers, conférences (**onglet Événements**).
- Vous trouverez enfin réuni en un unique espace l'ensemble des ressources disponibles au sein de l'université pour préparer sereinement vos projets (**onglet Aide et conseils**).
- Vous pourrez prendre directement rendez-vous avec une conseillère d'orientation (**onglet rendez-vous**)
- Vous retrouverez le retour d'expérience d'autres étudiants en stage dans des structures (Expériences)

Contact : capavenir@univ-artois.fr | univ-artois.jobteaser.com

► **CREEZ-VOUS UN RESEAU AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL !**

- Mis en place par le service, les « **Rendez-vous de l'Insertion Professionnelle** » vous proposent des conférences et des tables rondes d'information sur les débouchés et les réalités du monde professionnel.
Chaque année, plus de 50 professionnels, dont d'anciens étudiants de notre Université, vous informent sur les métiers, les fonctions, les missions qu'ils assurent au quotidien. Ils vous prodiguent aussi des conseils pour réussir votre entretien de recrutement et vous renseignent sur l'évolution du marché de l'emploi.
- D'autres actions sont également organisées tout au long de l'année, notamment **les Semaines de l'Insertion Professionnelle**, des conférences, petits déjeuners, ateliers...

- Réalisez un ou plusieurs **stages** durant votre cursus universitaire

Pour vous aider dans cette démarche, l'Université met à disposition sur l'ENT le logiciel PStage (Ma scolarité > Convention de stage) qui vous permettra de saisir votre convention. Une fois validé, il vous sera demandé de signer numériquement les conventions de stage en France.

Le stage à l'étranger fait l'objet d'une procédure papier. Une bourse d'aide à la mobilité internationale existe auprès du Service des Relations Internationales.

► **DEVELOPPEZ VOTRE « ESPRIT D'ENTREPRENDRE » grâce au HubHouse**

L'objectif du Hubhouse est de stimuler votre créativité afin de développer votre comportement entrepreneurial.

Au programme, des conférences (exemples de thématiques : « Comment se prémunir des risques d'espionnage industriel et économique », « Être femme et chef d'entreprise »...)

Au sein du Hubhouse, vous aurez également l'opportunité de vous faire accompagner dans votre idée de création d'activité. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez aussi bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur.

Contact : 06 17 44 27 52 | entrepreneuriat@univ-artois.fr

Service des Relations Internationales (SRI) Études à l'étranger

Vice-président chargé des Relations Internationales : Ahmed EL KALADI

Responsable Bureau Mobilité : Manon BENAOUA

Courriel : sri@univ-artois.fr

Les études à l'étranger dans le cadre de partenariats sont gérées par le Service des Relations Internationales (SRI) de l'université d'Artois, situé sur le campus d'Arras (bâtiment H).

La mobilité des étudiants est l'un des fondements de l'organisation des cursus « LMD ». Les étudiants peuvent passer soit un semestre, soit une année complète à l'étranger (selon les facultés). Les modules obtenus dans l'université d'accueil sont validés et pris en compte intégralement par l'université d'Artois pour l'attribution de ses diplômes grâce aux crédits ECTS qui sont transférables. Un semestre en mobilité internationale d'études est obligatoire dans le cadre de la Licence Lettres-Histoire-Droit.

Les pays partenaires de l'UFR de Lettres & Arts dans le cadre des échanges (« Erasmus+ » ou hors-Europe, en mobilité de crédits ou en double diplôme) sont l'**Allemagne**, la **Bosnie-Herzégovine**, le **Canada** (Chicoutimi), la **Croatie**, l'**Espagne**, les **États-Unis**, la **Finlande**, l'**Italie**, **Malte**, la **Pologne**, le **Portugal**, la **République tchèque**, la **Roumanie** et la **Serbie** pour les Lettres et Lettres-Histoire-Droit ; l'**Espagne** et la **Roumanie** pour les Arts du Spectacle. Les étudiants de l'UFR peuvent également partir au **Canada** (réseau d'établissement dans la Province du **Québec**) dans le cadre du **programme BCI**. Différentes aides financières sont proposées aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous adresser directement au Service des Relations Internationales (SRI) de l'université ou à M. Jean-Marc Vercruysse, Coordinateur des Relations Internationales à l'UFR de Lettres & Arts (courriel : jmarc.vercruysse@univ-artois.fr).

Site web de l'Artois, pages "international" : <https://www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger>

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE MASTER 2023 / 2024

Semestre impair – Semestre pair

Mention : **FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE** *Parcours* : **FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE / FRANÇAIS LANGUE SECONDE / FRANÇAIS SUR OBJECTIF SPÉCIFIQUE, EN MILIEUX SCOLAIRE ET ENTREPRENEURIAL**

Présentiel :

MASTER 1 : du 18 septembre au 13 décembre ; du 8 janvier au 31 mars + stage 4 semaines, rapport de stage pour le 1^{er} septembre.

MASTER 2 : du 25 septembre au 12 décembre ; du 8 janvier au 20 février + stage 3 mois, soutenance avant fin octobre.

À distance :

Début des cours le 1^{er} novembre ; rapport de stage (Master 1) pour le 1^{er} septembre et soutenance (Master 2) avant fin octobre.

L'OFFRE DE FORMATION

À l'UFR de Lettres & Arts, l'offre de formation en master comprend cinq mentions qui se déclinent en plusieurs parcours :

Mention : **LETTRES**

- Parcours **Recherche en littérature**
- Parcours **Littératures d'enfance et de jeunesse** : Il ouvre à la recherche et est accessible uniquement à distance.

Mention : **ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT**

- Parcours **Conception et écriture des projets culturels et artistiques**

Mention : **MUSÉOLOGIE, MUSÉO-EXPOGRAPHIE**

- Parcours **Expographie-Muséographie**

Mention : **FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE**

- Parcours **Français Langue Étrangère / Français Langue Seconde / Français sur Objectifs Spécifiques en milieux scolaire et entrepreneurial**
Auquel est adossé le double Master franco-polonais avec l'université de Cracovie (semestre 3 dans l'université partenaire).
La mention FLE/FLS/FOS a la caractéristique d'être proposée en présentiel et à distance.

Mention : **MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION / SECOND DEGRÉ**

- Parcours **LETTRES MODERNES (CAPES)**

DÉBOUCHÉS ET LIAISONS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Ce Master s'adresse, d'une part, aux étudiants qui souhaitent parfaire leur formation et entreprendre une recherche dans le domaine des langues, des arts, des littératures et des civilisations. L'avantage d'un tel cursus est de permettre aux étudiants d'avoir une vue étendue sur les cultures européennes et extra-européennes, de les saisir dans leurs transformations et leurs interactions. Outre une entrée immédiate dans la vie active en France et à l'étranger (dans l'enseignement et/ou dans l'entreprise), les étudiants ont ensuite la possibilité de demander à s'inscrire en études doctorales (sous condition de mention). Ce Master concerne, d'autre part, les étudiants qui se destinent aux Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) dans le cadre de la **mastérisation des concours** (CAPES et CAPLP).

POSITIONNEMENT DU DIPLÔME, ADOSSEMENT RECHERCHE

L'équipe pédagogique et les centres de recherche sur lesquels le Master s'adosse relèvent des « sciences humaines » ; cette équipe est composée de « littéraires », de « linguistes », de « civilisationnistes » et de spécialistes en art. Ils se consacrent à l'analyse des textes et des spectacles qui scandent le devenir des cultures, tant du point de vue des productions littéraires et artistiques et des « manières de critiquer » que du point de vue des systèmes de représentation sous-jacents. Ces études des mécanismes qui régissent la constitution et le devenir des systèmes de communication et des systèmes culturels s'inscrivent dans une perspective comparatiste résolument soutenue par le souci d'introduire une réflexion critique mobilisant les instruments et les concepts de la

recherche contemporaine.

Le Master s'adosse à deux centres de recherche : GRAMMATICA et TEXTES ET CULTURES

GRAMMATICA (EA 4521)

Grammatica est une équipe de chercheurs travaillant dans plusieurs spécialités (sémantique, syntaxe, morphologie, analyse du discours, FLE, didactique), qui se retrouvent sur des thèmes communs, de façon ponctuelle ou plus suivie. C'est une équipe active : outre les travaux que chacun des membres publie pour son compte personnel, une journée d'étude est organisée chaque année ; des liens privilégiés ont été établis avec d'autres centres en France et à l'étranger – principalement l'université de Timisoara (Roumanie) et l'université Polytechnique de Valence (Espagne).

La collaboration avec ces deux universités donne lieu à des colloques bisannuels, organisés en alternance à Timisoara / Valence et à Arras. Les journées d'étude comme les colloques se concrétisent, à chaque fois, par une publication (numéro de revue ou recueil d'actes de colloque).

Le directeur de « Grammatica » est le Professeur Jan Goes.

Site internet : <http://www.univ-artois.fr/recherche/unites-de-recherche/grammatica>

TEXTES ET CULTURES (EA 4028)

Ce centre pluridisciplinaire de recherche regroupe des enseignants-chercheurs de langue et de littérature française et étrangère, ainsi que des arts du spectacle. Les axes de recherche actuels sont les suivants :

- TransLittéraires ;
- Études transculturelles ;
- Praxis et esthétique des arts ;
- Littératures et cultures de l'enfance (Centre Robinson) ;
- Corpus, Traductologie, Linguistique et Société (CoTraLiS).

La directrice de « Textes et Cultures » est le Professeur Anne Besson. Site internet : <http://www.univ-artois.fr/recherche/unites-de-recherche/textes-et-cultures>

Ces centres ont une riche activité de journées d'études, de colloques et de publications. Les étudiants du Master 1 et du Master 2 s'engagent à participer à cette activité.

Organisation pédagogique et démarches innovantes

Les étudiants sont à même de suivre en première et en seconde année des enseignements fondamentaux et complémentaires qui les invitent à approfondir leur réflexion dans la spécialité dans laquelle ils obtiendront leur diplôme et à enrichir leurs connaissances culturelles ainsi que leur réflexion théorique générale.

La nécessaire formation aux techniques documentaires est assurée, au cours du premier semestre de M1, par une unité méthodologique.

Semestre universitaire effectué à l'étranger

L'organisation strictement semestrielle des enseignements est destinée à permettre aux étudiants d'intégrer à leur cursus, en lieu et place de l'un ou l'autre des semestres, un séjour d'études de même durée dans une université étrangère. Les étudiants ayant passé un ou deux semestres à l'étranger verront leurs « crédits » étrangers validés dès lors qu'ils auront été acceptés par les enseignants français et étrangers.

INSCRIPTIONS ET ÉVALUATIONS

Conditions d'inscription

Le dossier de candidature est obligatoire. Tout étudiant titulaire d'une licence du portail « Arts, Lettres et Langues » est en droit de déposer une candidature pour la première année de ce master. L'inscription est élargie à l'ensemble du domaine des sciences humaines sur examen du dossier.

Les étudiants qui ont validé leur première année (M1) peuvent s'inscrire en seconde année de master dans la même spécialité. Dans tous les autres cas (reprise d'études, demandes de redoublement, etc.), il sera procédé à un examen de la demande d'inscription pouvant donner lieu à une validation partielle ou totale des acquis. Le redoublement n'est pas de droit. Il peut être refusé pour différents motifs : le manque d'assiduité, d'implication et/ou de travail au cours de l'année.

Assiduité

L'assiduité aux cours est exigée ; les étudiants sont priés d'informer leurs enseignants avant le 30 octobre de l'année d'inscription en cas d'impossibilité ou de difficulté (séjour à l'étranger, activité salariée) à participer aux évaluations en cours d'année.

Les étudiants s'engagent à suivre les activités des centres de recherche auxquels le Master est adossé. Plusieurs mentions comportent des stages obligatoires.

Évaluation

Chaque année du Master est composée de deux semestres divisés en unités fondamentales (UF), unités complémentaires (UC) et unités méthodologiques (UM). Chaque Unité d'Enseignement (UE) donne lieu à une évaluation semestrielle.

Une UE est validée lorsque la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20.

Chaque semestre est validé par l'obtention de chacune des UE qui le composent ou par compensation entre les UE du semestre, sauf en master MEEF. Les semestres ne se compensent pas entre eux.

Chaque semestre doit être validé dans tous les masters (cela ne concerne pas le master 2 expographie-muséographie).

Si le semestre n'est pas validé, l'étudiant repasse les UE pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10. La meilleure des deux notes obtenues dans les deux sessions est retenue.

Parallèlement aux Unités d'Enseignement, le grade de Master repose sur un mémoire de recherche ou de recherche-crédation ou de stage, soutenu à l'issue de la seconde année, qui fait l'objet d'un projet de recherche ou d'un premier rapport de stage à la fin du semestre 2. La soutenance peut être publique. C'est ce mémoire qui définit le Master obtenu. L'ensemble des Unités d'Enseignement suivies doit être en cohérence avec celui-ci. Cependant, des passerelles entre les deux semestres de Master 1 peuvent être étudiées lors d'un entretien avec l'étudiant qui désire choisir une autre mention.

En master Arts de la Scène et du Spectacle Vivant, Français Langue Étrangère, Expographie-Muséographie, Recherche en littérature et en deuxième année de Master Littérature d'enfance et de jeunesse (LEJ), le semestre pair est validé si l'étudiant obtient à la fois une moyenne égale ou supérieure à 10 et une note égale ou supérieure à 10 à son rapport de stage, son projet de recherche ou son mémoire.

En première année de master Littératures d'enfance et de jeunesse, le semestre 2 est validé si l'étudiant obtient une moyenne égale ou supérieure à 10.

Cas particulier du Master mention « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) / second degré », parcours « Lettres Modernes »

L'enseignement se répartit en trois blocs de connaissances et de compétences (BCC). Ils se déclinent en éléments constitutifs (A1, A2 ; B1, B2, B3 ; C1, C2, C3). La maquette pédagogique est complétée par le « parcours modulaire » qui repose sur un module complémentaire (transversal), de consolidation (disciplinaire), et de langue vivante étrangère (uniquement en M1).

Les heures d'école inclusive sont réparties dans les différents cours.

Les épreuves écrites et orales du concours du CAPES/CAFEP externe sont organisées durant le semestre 4 en M2.

Le master MEEF relève de l'INSPE Lille-Hauts-de-France mais tous les cours sont dispensés sur le campus universitaire d'Arras.

Soutenance des mémoires et projets de recherche

En ce qui concerne le projet de recherche ou le mémoire, le sujet doit d'abord être accepté par un enseignant-chercheur. Puis il doit être déposé officiellement sur un imprimé spécifique selon le calendrier annoncé en début d'année. Il est validé par le responsable du Master.

Professeurs et Maîtres de conférences peuvent suivre l'étudiant dans l'élaboration de sa recherche.

L'étudiant passe l'UE qui correspond au projet de recherche ou au mémoire en juin s'il est prêt et s'il a obtenu l'autorisation de son directeur de mémoire ou de stage. Dans le cas contraire, il passe cette UE en septembre.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant »

Pour la mention Français Langue étrangère

En première année, l'étudiant effectue un stage, suivi d'un rapport à déposer au plus tard le 1^{er} septembre de l'année universitaire. Il n'y a pas de soutenance. Si l'étudiant obtient une note inférieure à 10, il est considéré comme défaillant et se présente à la session 2.

En deuxième année, un stage, en entreprise ou dans une structure organisant des enseignements à destination d'étrangers, de trois mois au minimum, donne lieu à la soutenance d'un mémoire de recherche ou de stage (suivant le choix défini par l'étudiant en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master).

À l'issue de la soutenance

- en session 1, l'étudiant est déclaré admis ou défaillant mais n'obtient pas une note inférieure à 10 ;
- en session 2, le rattrapage consiste en la remise de son mémoire corrigé.

Pour la mention Lettres, parcours Littératures d'enfance et de jeunesse,

En première année, l'étudiant doit présenter un projet de recherche (sans soutenance). Le projet de recherche comporte une vingtaine de pages rédigées ainsi qu'une bibliographie. S'il ne rend pas de projet de recherche et/ou si le second semestre n'est pas validé, il se présente à la session 2.

En deuxième année, la soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur ait validé le travail de l'étudiant et ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

Le mémoire de Master en deuxième année compte au minimum 75 pages (en corps 12 avec un interligne de 1,5 – soit environ 2 300 signes par page). Il donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs.

Pour la mention Lettres, parcours Recherche en littérature,

En première année, l'étudiant doit présenter un projet de recherche (sans soutenance). Il comporte au moins une quinzaine de pages rédigées définissant une problématique, ainsi qu'une bibliographie. Il est évalué par le directeur de recherche.

En deuxième année, le mémoire compte au minimum 100 pages (en corps 12 avec un interligne de 1,5 – soit environ 2 300 signes par page). Le mémoire de Master donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs. La soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur ait validé le travail de l'étudiant et en ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

Pour la mention Arts de la scène et du spectacle vivant

En première et deuxième année, si la soutenance qui a lieu en session 1 (juin) donne lieu à une note inférieure à la moyenne, l'étudiant est considéré comme défaillant et doit repasser son épreuve en session 2.

Le projet de recherche en première année du Master comporte au moins une cinquantaine de pages rédigées définissant une problématique, ainsi qu'une bibliographie. Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et, en fonction du projet, d'un professionnel de la scène. L'étudiant présente également son rapport de stage au cours de cette soutenance.

En deuxième année, un mémoire de recherche ou un mémoire de stage ou de recherche-crédation est rédigé par l'étudiant suivant le choix défini au plus tard en fin de Master 1, en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master. Le stage aura une durée obligatoire de quatre mois.

Pour la mention Expographie-Muséographie

En première année, à l'issue d'un stage de deux mois minimums, chaque étudiant doit remettre un rapport problématisé qui est évalué par l'équipe pédagogique du master, il n'y a pas de soutenance. S'il obtient une note inférieure à 10, il est considéré comme défaillant et doit se présenter à la session 2 (rattrapage).

En deuxième année, le mémoire est une recherche-action qui vise à analyser et à approfondir de manière théorique et concrète une question de muséologie, en reliant des aspects pragmatiques rencontrés sur le terrain professionnel à la littérature muséologique et en construisant ce faisant une problématique spécifique. Pour cela, un travail de terrain sera conduit par l'étudiant qui réalisera une enquête et analysera les données recueillies. Cet exercice doit permettre d'évaluer les capacités rédactionnelles et analytiques de l'étudiant.

Il est soutenu devant un jury mixte composé d'universitaires et de professionnels. En cas d'échec, il sera à retravailler pour être présenté en session 2.

LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE L'UFR de LETTRES & ARTS

nom	prénom	domaines de recherche
LINGUISTIQUE FRANÇAISE		
BUFFARD-MORET	Brigitte	Stylistique, versification, étude du style des chansons du folklore, des chansons des poètes, du XVI ^e siècle à nos jours
GOES	Jan	Linguistique française (syntaxe, sémantique), grammaire et didactique de la grammaire, linguistique contrastive (français, néerlandais, arabe) – didactique du français langue étrangère
MANGIANTE	Jean-Marc	Didactique du français langue étrangère et seconde, français sur objectifs spécifiques, interculturel, analyse de discours spécialisés, multimédia et autoformation
MENESES LERIN	Luis	Sémantique, morphologie, traitement automatique des langues, enseignement des langues, lexicologie bilingue (français-espagnol)
TRAN	Thi thu Hoai	Didactique du français sur objectif universitaire, sémantique lexicale, analyse de discours spécialisés, linguistique de corpus
LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES		
VERCRUYSSÉ	Jean-Marc	Littérature latine - patristique (littérature chrétienne des premiers siècles) - herméneutique biblique - Bible et littérature (questions d'intertextualité)
LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES		
CLOSSON	Marianne	Langue et littérature françaises - démonologie, fantastique - théâtre baroque - écritures de l'intime - liens entre littérature et représentations culturelles, principalement pour la période 1550-1650
DEMAULES	Mireille	Langue et littérature françaises - Littérature médiévale (XII ^e -XV ^e siècles) - édition de textes médiévaux - roman arthurien - récit allégorique - récit de rêve
LAVAUD	Martine	Langue et littérature françaises du XIX ^e siècle – Histoire du romantisme et de ses représentations pendant la III ^e République – Théophile Gautier – Interactions entre photographies, médias et littérature depuis 1839 – Littérature et sciences : représentations de l'intelligence.
RAVIEZ	François	Langue et littérature françaises – mémoires XVII ^e -XVIII ^e siècles – culture de cour, écritures aristocratiques – Roman XVIII ^e siècle – sensibilité préromantique, romantisme de la Restauration
ROUSSILLON	Marine	Écritures du passé entre histoire et fiction : imaginaire médiéval du XVII ^e siècle : généalogies – Pratiques d'écriture et pratiques du pouvoir à la cour de Louis XIV : écritures nobles, vers mondains, écriture et pouvoir féminin – Fêtes de cour, théâtre à machines, écriture des événements spectaculaires et fabrique de l'émerveillement.

THOIZET	Évelyne	Langue et littérature françaises - roman français des XX ^e et XXI ^e siècles - roman et philosophie (phénoménologie, existentialisme) – Roman et histoire – écritures romanesques contemporaines (roman polyphonique) – littérature de jeunesse
WHITE-LE GOFF	Myriam	Langue et littérature françaises - littérature du Moyen Âge (XII ^e - XV ^e siècles) : littératures française et latine – littérature et religion, merveilleux – Marie de France – géographies réelles et imaginaires, autres mondes – stylistique, réécritures, iconographie – relectures du Moyen Âge
LITTÉRATURE COMPARÉE		
BESSON	Anne	Littérature générale et comparée - domaines anglophones et hispanophones : formes et genres - littérature contemporaine, et en particulier littératures de genre et de grande diffusion – science-fiction, <i>fantasy</i>
WEBER-ROBINEAU	Gaëlle	Littérature générale et comparée - littérature et sciences descriptives au XIX ^e siècle en Europe et aux États-Unis – récits de voyages – poétique des genres et histoire des représentations – études interdisciplinaires
ARTS DU SPECTACLE ET ANTHROPOLOGIE CULTURELLE		
CHAILLOU	David	Travaux sur l'histoire du théâtre, le rapport musique et politique, la didactique de la musique, l'opéra jeune public, la création musicale contemporaine. Compositeur pour le concert et la scène.
CHAUMIER	Serge	Anthropologie culturelle - politiques culturelles - muséologie et muséographie - patrimoine – arts de la rue
GARRÉ-NICOARA	Marie	Arts de la marionnette : enjeux du corps artificiel sur les scènes spectaculaires – Scénographie : étude des dispositifs scéniques – Esthétique, étude de la réception du spectateur – Imaginaires du corps – Dramaturgies de l'illusion – Théâtre jeune public : textes et scènes
GAUTHARD	Nathalie	Esthétique des scènes contemporaines mondiales (XX ^e -XXI ^e siècles) : approche transnationale et transdisciplinaire - Pratiques carnavalesques, mise en spectacle des traditions : processus de patrimonialisation - Archives et patrimoine du spectacle vivant - Étude des pratiques scéniques et corporelles : transmission, circulations, transferts - Contemporanéité et effets de la globalisation – Art et handicap - Anthropologie des arts vivants et des pratiques performatives – Ethnoscénologie.
GIRAUD	Agathe	Histoire et historiographie théâtrale (XIX ^e -XXI ^e siècles) – Le théâtre romantique (histoire, écriture, théorie, mises en scène, réception) — Le théâtre de Victor Hugo – Histoire, théories et pratiques des arts du mime et du geste (XIX ^e -XXI ^e siècles) – Performances <i>queer</i> et <i>drag</i> (le lipsync) – Questions de légitimité et d'illégitimité dans les arts de la scène et en littérature – Les rapports entre le théâtre et les institutions – Études de réception – Histoire et théorie littéraires
HEULOT-PETIT	Françoise	Poétique du drame contemporain (notamment le monologue) – Théâtre jeune public (dramaturgies de la guerre) – Dramaturgies de la marionnette (interaction avec le vivant, hybridation des corps) - Analyse des processus de création - Théâtre et politique (démarches documentaires) - Médiation théâtrale et artistique (en musée notamment)

MERCIER	Amandine	Études théâtrales. Esthétique des scènes contemporaines européennes (XXe -XXIe siècles) : approche transdisciplinaire et dialogue des arts (théâtre, danse, performance, opéra, projection filmique, <i>mapping</i> , numérique, arts plastiques). Poétique, dramaturgies et écritures scéniques. Représentations, figurations et transcendances du corps-Origines, engendrement, gestation, naissance dans les arts -Transgression, ob-scène et disruption du regard-Robotique, cyborg et transhumanisme, Politiques culturelles.
ROUSSEL-GILLET	Isabelle	Littérature de la seconde moitié du XX ^e au XXI ^e ; relation entre les arts, méthodologie de projet, écritures et exposition

LITTÉRATURE D'ENFANCE ET DE JEUNESSE		
FERRIER	Béatrice	Littérature jeune public au XVIII ^e siècle - Histoire et évolution du théâtre : pratique théâtrale et éducation depuis le XVIII ^e (cf. théâtre scolaire, théâtre d'éducation) - Interactions entre théâtre et conte du XVIII ^e à aujourd'hui, rôle de l'image (depuis l'esthétique du tableau au théâtre illustré) - Spécificités et complexités du conte - Adaptations littéraires de sujets bibliques et mythologiques - Intertextualité/ transtextualité/ architextualité.
GAIOTTI	Florence	L'album, relation texte/image - Roman pour la jeunesse - Fiction, voix et récit – Réception - Enseignement de la littérature de jeunesse à l'école- Eco poétique et question animale.
HAMAIDE	Eléonore	Album, illustration, intertextualité, rapport texte/image - Roman adolescent - Réception - Fiction multimédiatique - Littératures à contraintes
OLIVIER	Isabelle	Littératures de l'imaginaire : le traitement du merveilleux, la fantasy (<i>Harry Potter</i> , Tolkien, Bottero...) et sa réception : phénomène de <i>cross over</i> - Moyen Âge et littérature de jeunesse : adaptations, créations (notamment réécritures arthuriennes), roman historique - Poésie : éditions pour l'enfance et la jeunesse, poésie à l'école aujourd'hui, question de l'anthologie - Intertextualité, architextualité, transtextualité...
PREVOST	Christine	Littérature jeunesse XIX ^e , début XX ^e : analyse et réception - Notions de « classique » et de « patrimoine », dans le champ scolaire notamment - Les adaptations audio-visuelles : théâtre, cinéma d'acteurs ou d'animation, télévision, scénarios de jeux vidéo – Culture médiatique - Programmation télévisée spécifique jeune public (deuxième moitié XX ^e siècle)

<p><i>Formation en présentiel et à distance</i></p> <p>Master</p> <p>Mention : Français Langue Étrangère :</p> <p>Parcours : Français Langue Étrangère / Français Langue Seconde /</p> <p>Français sur Objectifs Spécifiques</p> <p>en milieux scolaire et entrepreneurial</p> <p>Responsable : Jean-Marc Mangiante</p>
--

MASTER 1ère année

SEMESTRE 1				Heures	Évaluation contrôle continu et session de rattrapages	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques		Présentiel	à distance
UF _ Introduction aux Problématiques du FLE	4	12	Introduction aux problématiques du FLE 1	36	1 Dossier pédagogique à rendre et un devoir surveillé en fin de semestre	2 dossiers pédagogiques avec 2 commentaires écrits
		4	Le Français langue seconde	20		
UC	2,5	10	La Langue française, de l'analyse à l'enseignement	18	1 devoir sur table sur un point de grammaire	1 devoir de grammaire à déposer sur la plateforme à la fin du semestre
UM	1	4	Didactique du FLE 1	20	1 devoir sur table	1 synthèse d'article
Total	1	30		94		

SEMESTRE 2				Heures	Évaluation contrôle continu et session de rattrapages	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques		Présentiel	à distance
UF _ Introduction aux Problématiques du FLE	2,5	7	Introduction aux problématiques du FLE 2	36	1 dossier	1 dossier (fiche de lecture+ commentaire critique)
		3	Littératures francophones	20	1 dossier sur une œuvre au programme	1 dossier de recherche
UC	1,5	6	La Langue française, de l'analyse à l'enseignement	18	1 dossier pédagogique	1 dossier pédagogique
UM	1	4	Didactique du FLE 2	20	1 devoir sur table	1 dossier pédagogique
	2,5	10	rapport de stage		1 rapport de stage (sans soutenance orale)	
Total	1	30		94		

LES SEMESTRES NE SE COMPENSENT PAS, chaque semestre doit être acquis pour valider l'année.

MASTER 2ème année

SEMESTRE 3				Heures	Évaluation contrôle continu et session de rattrapages	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques		Présentiel	à distance
UE 1	2	12	Ingénierie de la formation en langue et de l'autoformation 1	46	1 blog pédagogique + 1 dossier d'accompagnement en binômes ou trinômes	
UE 2 _ Projet de formation en milieu entrepreneurial	2	6	Audit linguistique et élaboration de programmes modulaires pour les entreprises	25	1 étude de cas	
		6	Le français sur objectif spécifique	27	1 dossier pédagogique	
UE 3	1	6	Contextes interculturels de l'enseignement du FLE/FLS	30	1 dossier pédagogique	
Total	5	30		128		

SEMESTRE 4				TD (h)	Évaluation contrôle continu et session de rattrapages	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques		Présentiel	à distance
UE 4	1	5	Ingénierie de la formation en langue et de l'autoformation 2	34	1 simulation de cours (orale)	1 dossier pédagogique
UE 5 _ Projet de formation en milieu entrepreneurial	1	3	Communication professionnelle et académique : analyse des discours et paramètres situationnels	25	1 exposé oral	1 dossier pédagogique
		2	Finalités éducatives et de formation : politiques éducatives en Europe	13	1 dossier pédagogique sur l'évaluation	1 dossier pédagogique
Mémoire	2	20	Soutenance de mémoire		stage de 3 mois obligatoire, mémoire de recherche ou de stage	
Total	4	30		72		

LES SEMESTRES NE SE COMPENSENT PAS, chaque semestre doit être acquis pour valider l'année.

- SEMESTRE 1 -
UF 317 – Introduction aux problématiques du FLE/FLS / 1 (36h CM)
Enseignant : Jean-Marc MANGIANTE
Programme :

Ce cours se compose de différents modules qui se recoupent :

- Les différents contextes culturels et leur influence sur les publics, les enseignants et les structures éducatives et de formation linguistique : les pays francophones ou/et francophiles, les relations langue – culture et politique, les contextes homoglots, hétéroglots et plurilingues, les dimensions sociales de l'enseignement du FLE.
- Les outils d'enseignement et d'évaluation et la méthodologie d'apprentissage : utilisation du Cadre européen commun de Référence pour les langues (CECR), l'utilisation et l'adaptation du manuel de FLE.
- La conduite d'un cours de langue : règles et usages, pratiques et écarts, réflexivité et autoformation de l'enseignant de FLE.

Objectif : Sensibiliser aux problématiques interculturelles et méthodologiques de l'enseignement – apprentissage du FLE.

ET
Le français langue seconde (20h TD)
Enseignante : Cindy CHARNEAU et Véronique ATTAGNANT
Programme :

Ce cours se veut une réflexion sur l'expression "Français Langue Seconde" (FLS). Il examine la construction progressive de la notion de Français Langue Seconde à partir de celle de Français Langue Étrangère (FLE). Il s'agira d'abord de clarifier la terminologie des concepts didactiques en relation avec leurs situations d'enseignement/apprentissage, en particulier dans le primaire et le secondaire en France. Puis nous nous pencherons sur la situation de quelques pays où le français est langue seconde.

Objectif : se familiariser avec la notion de FLS en lien avec celles de FLE, FLM (Français Langue Maternelle) et FLSCO (Français Langue de Scolarisation).

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 Cuq, J.-P., *Le français langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette, coll. « Références », 1991.
- 📖 Cuq, J.-P., *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé international, 2003.
- 📖 Chnane-Davin, F. « Le français langue seconde (FLS) en France, langue de scolarisation et d'intégration », *Dialogues et cultures*, 2003, n°48, p. 89-95.
- 📖 Verdelhan-Bourgade, M. *Le français langue seconde : un concept et des pratiques en évolution*, Bruxelles, De Boeck Université, 2007.
- 📖 Vigner, G. *Enseigner le français comme langue seconde*, Paris, Clé international, 2001.

UC 317 – La langue française, de l'analyse à l'enseignement (18h)
Enseignant : Jan GOES
Programme :

Ce cours, qui se prolongera au second semestre, offrira aux étudiants l'occasion de développer une réflexion critique sur la façon d'enseigner les faits de langue en classe de FLE.

Nous nous attarderons d'abord sur certaines spécificités du système grammatical du français, comme par exemple l'emploi des temps, en nous basant essentiellement sur des grammaires de référence.

Outre le fait qu'elle permettra de consolider les connaissances linguistiques des futurs enseignants de FLE, cette approche permettra ensuite de réfléchir à la façon de transposer ces savoirs savants en savoirs à enseigner, en comparant notamment ce qui est dit sur certains points de grammaire dans les grammaires de référence, celles de FLE et les manuels de FLE.

Objectifs :

- consolider les connaissances linguistiques et grammaticales,
- appliquer et transposer en FLE,
- comprendre les limites de la grammaire,
- réfléchir à la contrastivité.

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 Boularès, M., Frérot, J.-L. (1997), *Grammaire progressive du français*, Paris, CLE International.
- 📖 De Salins, G.-D. (1996), *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Paris, Didier/Hatier.
- 📖 Monnerie-Goarin, A. (1986), *Le français au présent*, Paris, Didier/Hatier.
- 📖 Grevisse, M. (2007), *Le Bon usage*, nouvelle édition revue par A. Goosse, Louvain-la Neuve, Éditions Duculot.
- 📖 Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- 📖 Struve-Debeaux, A. (2010), *Maîtriser la grammaire française - FLE*, Paris : Belin.
- 📖 Camussi-Ni, M-A., Coatéval (A.) (2013), *Comprendre la Grammaire, Une grammaire à l'épreuve de la didactique du FLE*, Grenoble, PUG.

UM 317 – Didactique du FLE / 1 (20h)

Enseignante : Marie LEFELLE

Programme :

Ce cours est assuré sur deux semestres.

Après avoir présenté l'évolution des méthodologies d'enseignement/ apprentissage du Français Langue Étrangère, ce cours abordera différents aspects de l'enseignement/ apprentissage du FLE/S.

Programme du semestre 1 : histoire des méthodologies d'enseignement/ apprentissage, compétences liées à la maîtrise d'une langue (apports théoriques et pistes didactiques) et évaluation, initiation à l'analyse de manuels.

Objectif : prendre en compte l'évolution des courants méthodologiques dans l'enseignement/apprentissage du FLE et analyser la progression adoptée dans les manuels.

- SEMESTRE 2 -

UF 327 – Introduction aux problématiques du FLE / 2 (36H CM)

Enseignante : Cindy CHARNEAU

Programme :

Ce cours sera complémentaire à celui de didactique du FLE. En plus d'apporter des éléments théoriques, il sera focalisé sur la classe de langue et ses « acteurs » avec l'observation de classes, l'élaboration d'un cours ou encore la mise en place d'activités telles que les simulations globales par exemple.

Objectif : mettre en application les connaissances théoriques de l'étudiant.

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 Bertocchini P. et Costanzo E., *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, CLE International, 2008.
- 📖 Courtillon J., *Élaborer un cours de FLE*, Hachette, 2002.
- 📖 Lamailoux P. et alii, *Fabriquer des exercices de français*, Hachette Education, 1993.
- 📖 Tagliante C., *La classe de langue*, CLE International, 1994.
- 📖 Yaiche F., *Les simulations globales, mode d'emploi*, Hachette FLE, 1996. D'autres livres seront présentés pendant l'année.

Pendant ce cours on aborde également la préparation au stage et au mémoire de master.

1. *Le stage* : stage pédagogique ou stage culturel ; stage d'enseignement ou de conception de matériel et de programmes. Comment choisir le stage ? Comment le chercher ? Comment se présenter ? Comment relier le stage à un thème de recherche pour le mémoire ?

2. Initiation à la recherche et à l'écrit universitaires

A. *Le rapport de stage* : aspects matériels, aspects de rédaction, conventions et règles d'écriture de l'écrit universitaire. Élaborer son thème de réflexion en rapport avec le stage.

B. *Élaborer une bibliographie sur un thème*, se construire un plan de lectures, savoir chercher ce qui est intéressant, lire juste, mettre en contexte, intégrer ses lectures dans l'ensemble des références culturelles, ne pas se perdre dans ses lectures.

C. *Se donner un regard extérieur sur les travaux de recherche / son propre travail*. S'essayer à l'objectivité. Lire une bibliographie, distinguer les différents titres et auteurs (fondamentaux, d'actualisation, anecdotiques, de polémique...). Lire des titres, lire un sommaire, une table des matières ; en déduire le plan, la problématique, la thèse défendue dans l'ouvrage ; repérer aussi les manques éventuels. D. *L'oral* : qu'est-ce une soutenance, qu'attend-on de l'étudiant, comment se préparer.

BIBLIOGRAPHIE

📖 Beaud (M.), *L'Art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1985 (2001).

📖 Laborde-Milaa (I.), *Écrire un rapport de stage*, Paris, Le Seuil, coll. « Mémo » (n°122), 1999.

ET

UF 327 – Littératures francophones (20h)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Intitulé : Introduction aux littératures francophones : aires, enjeux, enseignement

Programme :

Après une introduction générale sur les littératures francophones (histoire, problématiques linguistiques, sociales et esthétiques), les étudiants seront amenés à présenter une œuvre de leur choix – après validation de l'enseignant. Cela permettra à chacun de découvrir la variété des littératures francophones et de se constituer une bibliothèque utilisable dans ses pratiques d'enseignement du FLE.

Objectifs : Découvrir les spécificités des littératures francophones ; développer ses qualités d'analyse ; mettre en lien une œuvre littéraire et sa pratique pédagogique

Bibliographie :

BERTHELOT Reine, *Littératures francophones en classe de FLE : Pourquoi et comment les enseigner*, L'Harmattan, 2011.

COMBE Dominique, *Littératures francophones. Questions, débats et polémiques*, PUF, coll. « Quadrige », 2019.

MOURA Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, PUF, coll. « Quadrige », 2019.

UC 327 – La langue française, de l'analyse à l'enseignement (18h)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Programme :

Destiné aux futurs enseignants de FLE, cet enseignement vise à leur donner les moyens de mieux comprendre et surtout d'enseigner de manière différente le fonctionnement de certains faits du français. Il s'agira de mener une réflexion sur différentes questions d'ordre morphologique, syntaxique et sémantique spécifiques à l'enseignement du FLE. Après les cours sur le verbe, l'emploi des temps et la proposition du premier semestre, les points suivants retiendront notre attention : variation des noms et des adjectifs en genre et en nombre ; déterminants et pronoms – leur sous-classification et leur fonctionnement ; l'accord du participe ; la présentation des conjugaisons dans les manuels, les différentes fonctions syntaxiques nominales dans la proposition.

Objectifs :

- Consolider les connaissances linguistiques et grammaticales,
- Appliquer et transposer en FLE,
- Comprendre les limites de la grammaire,
- Réfléchir à la contrastivité

BIBLIOGRAPHIE

📖 Boularès, M., Frérot, J.-L. (1997) : *Grammaire progressive du français*, Paris : CLE international.

- 📖 De Salins, G.-D. (1996), *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Paris : Didier/Hatier.
- 📖 Monnerie-Goarin A. (1986), *Le français au présent*, Paris : Didier / Hatier.
- 📖 Grevisse, M. (2007), *Le Bon Usage*, nouvelle édition revue par A. Goosse, Duculot, Louvain-La-Neuve.
- 📖 Riegel, M. Pellat, J.-C., Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du Français*, Paris : PUF.
- 📖 Struve-Debeaux, A. (2010), *Maîtriser la grammaire française - FLE*, Paris : Belin.
- 📖 Camussi-Ni, M-A., Coatéval (A.) (2013), *Comprendre la Grammaire, Une grammaire à l'épreuve de la didactique du FLE*, Grenoble, PUG.

UM 327 – Didactique du FLE / 2 (20h)

Enseignante : Thi Thu Hoai TRAN

Programme :

La didactique au semestre 2 se penchera sur des points particuliers tels que la conception de fiches pédagogiques, la conception de ressources (didactisation de documents divers), la didactique de l'écrit et de l'oral, ainsi que l'évaluation en FLE.

Objectif : maîtriser la démarche de conception de séquences ainsi que de ressources, et leur évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 DEFAYS Jean-Marc, *Le français langue étrangère et seconde : enseignement et apprentissage Belgique* : Mardaga, Sprimont, 2003.
- 📖 DEFAYS Jean-Marc éd., DELCOMINETTE Bernadette éd., et al. *Didactique du français langue maternelle langue étrangère et langue seconde : vers un nouveau partage ?* Belgique : Éditions Modulaires Européennes, 2003.
- 📖 DEFAYS Jean-Marc éd., DEL COMINETTE Bernadette éd., DUMORTIER Jean-Louis éd., et al. *Langue et communication en classe de français : convergences didactiques en langue maternelle, langue seconde et langue étrangère* Belgique : Éditions Modulaires Européennes, 2003.
- 📖 TAGLIANTE Christine, *L'évaluation et le Cadre européen commun*. Paris, Clé international, 2005.

Et stage obligatoire de 4 semaines minimum

- SEMESTRE 3 -

UF 337– 3 unités

Unité 1 – Ingénierie de la formation en langue et de l'auto-formation 1 (46h)

Enseignants : Thi Thu Hoai TRAN et Marie LEFELLE

Programme :

Ce cours, assuré durant les deux semestres, comporte une partie consacrée aux principes pédagogiques de l'autonomie dans les apprentissages de langue et une autre aux technologies éducatives en centre de ressources (1^{er} semestre) suivie par un cours consacré à la question de la formation en entreprise.

- Logique de projet et autonomie dans les apprentissages
- Utilisation des technologies éducatives en centre de ressources et d'auto-apprentissage.

Les différentes formes de relations pédagogiques, la pédagogie des rôles et la responsabilisation ; la notion de projet en éducation : le projet pédagogique, la démarche de projet, projet d'établissement et projet d'entreprise ; l'autonomie dans les apprentissages : définition, typologie et mise en pratique ; autonomie et autoformation ; historique de l'EAO (enseignement assisté par ordinateur) et définitions des technologies éducatives ; les notions d'*e-learning* (cours en ligne), de campus virtuel ou numérique, l'environnement multimédia, les espaces collaboratifs, les dispositifs hybrides de FOàD (formation ouverte et à distance) ; ergonomie et interactivité : typologie des sites web ; les situations d'enseignement-apprentissage ; parcours dans la blogosphère et analyse didactique ; analyse de communautés virtuelles collaboratives et de centres de ressources en langue.

Objectif : Faire acquérir les compétences sémio-pragmatiques nécessaires à la conception et à l'animation de dispositifs d'autoformation, présentiels, hybrides ou à distance, en ligne ou en classe.

Unité 2 – Projet de formation en milieu entrepreneurial (52h)

Ce cours constitue l'application pratique au monde professionnel de la démarche d'élaboration de programmes de formation en français sur objectifs spécifiques. Au premier semestre, le domaine de l'évaluation linguistique et de l'analyse des besoins langagiers des entreprises sera abordé, notamment sous l'angle des notions de labellisation et de référentialisation. Au second semestre, le cours traitera de la rédaction professionnelle (analyse et production).

Enseignant : Jean-Marc MANGIANTE - AUDIT LINGUISTIQUE ET ÉLABORATION DE PROGRAMMES MODULAIRES POUR LES ENTREPRISES (25h)

Programme :

Analyse de méthodes d'enseignement destinées aux entreprises, identification des besoins linguistiques des entreprises, notions de référentiels : métiers – d'activités, de compétences, de formation et référentiels de compétences langagières, le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) ; la notion d'audit linguistique et de démarche qualité, la labellisation et l'apprentissage des langues ; la démarche d'élaboration de programmes sur mesure pour les entreprises.

Objectif : Faire acquérir la méthodologie et les outils d'analyse des besoins des entreprises, d'audit linguistique et d'évaluation des formations linguistiques sur objectif spécifique.

ET

Enseignants : Jan GOES et Luis MENESES-LERIN - LE FRANÇAIS SUR OBJECTIF SPÉCIFIQUE (27h)

Programme :

Ce cours tentera de répondre à quelques questions cruciales concernant le français sur objectifs spécifiques : est-il différent d'un cours de FLE dit « général » ? Quel est le rôle du professeur de français ? Comment construire, préparer un cours destiné à un public spécifique ?

En fin de semestre, un dossier de préparation d'un cours de FOS est demandé aux étudiants.

Objectifs :

- comprendre la démarche FOS,
- appliquer cette démarche (Jan Goes, 23h),
- analyser des documents authentiques à l'aide de logiciels appropriés en vue de leur didactisation (Luis Meneses-Lerin, 4h).

 Une bibliographie sera distribuée au début du semestre.

Unité 3 – Contextes interculturels de l'enseignement du FLE/FLS (30h)

Enseignant : Jean-Marc MANGIANTE (20h)

Programme :

Compétence culturelle, contenus culturels ou de civilisation et interculturels ; préjugés et représentations ; étude de programmes de FLE/FLS dans leur dimension culturelle ; interculturel et monde professionnel ; les marques culturelles dans la pratique professionnelle ; les contextes culturels en FLS, le cas des pays francophones ; l'interculturel et le français langue d'enseignement : le cas des primo-arrivants et celui des étudiants étrangers à l'université française ; la médiation culturelle dans l'apprentissage des langues et l'adaptation méthodologique aux contextes locaux d'apprentissage.

Objectif : Analyser la dimension interculturelle de l'enseignement des langues, en particulier dans le monde professionnel et le contexte du français langue d'enseignement.

Enseignant : Mouny SAMY MODELAR (10h)

Objectifs : Concevoir, numériser et scénariser des ressources didactiques, selon une démarche interculturelle.

- SEMESTRE 4 -

UF 347 – 2 unités

Unité 4 – Ingénierie de la formation en langue et de l’auto-formation 2 (34h)

Enseignant : Jean-Marc MANGIANTE et Catherine COUTURIER

Programme :

- Logique de projet et autonomie dans les apprentissages.
- Mondialisation et enseignement du FOS : les réseaux internationaux d’échanges économiques, de formation et de coopération.
- L’autoformation assistée et le concept « d’apprenance » ; autoformation et multimédia : notion de compétence sémio-pragmatique des enseignants – usagers de dispositifs multimédiatisés ; tutorat, médiation et animation en formation linguistique ; entreprise et formation professionnelle, communautés de pratiques, internationalisation des connaissances.

Objectifs :

- Connaître les différents réseaux de coopération et d’échange de données et leur influence sur les demandes de formations linguistiques sur objectif spécifique ;
- Maîtriser les principes de l’autoformation et de l’apprenance.

Unité 5 – Projet de formation en milieu entrepreneurial (38h)

La communication professionnelle et académique : analyse des discours et des paramètres situationnels

Enseignant : Jean-Marc MANGIANTE (25h)

Programme :

Principes méthodologiques de la linguistique textuelle et de l’analyse de discours spécialisés, genres textuels et types discursifs, actes de langage, structure et partenaires de l’entreprise, les fonctions de l’entreprise et la communication professionnelle, les différents discours oraux et écrits, analyse des discours commerciaux et économiques, administratifs et juridiques, scientifiques et techniques, universitaires et pédagogiques. Analyse et pratique de la rédaction professionnelle. Le français sur objectif universitaire et l’analyse des discours universitaires.

Objectif : maîtriser les méthodologies d’analyse de discours spécialisés et leur didactisation.

ET

Finalités éducatives et de formation, évaluation et certifications en FLE : DELF/DALF, TCF, TEF, DFP, DCL

Enseignante : Cindy CHARNEAU (13h)

Programme :

La construction européenne suit son cours dans un contexte mondialisé des échanges économiques et commerciaux. Parmi les caractéristiques essentielles de cette construction, la mobilité étudiante et professionnelle et ses conséquences sur les politiques et programmes linguistiques, l’enseignement et l’évaluation des langues étrangères, seront étudiés dans ce cours. Nous nous concentrerons sur l’enseignement et les certifications en FLE, dans cette perspective : le cadre européen commun de référence pour les langues, les tests et diplômes officiels : DELF/DALF, DFP, TCF et TEF.

Objectif : connaître les différents opérateurs d’évaluation ainsi que les outils qu’ils proposent.

SITOGRAFIE

@CCI Paris-Ile de France : <http://www.cci-paris-idf.fr/>

@CIEP: <http://www.ciep.fr/>

@ALTE : <http://www.alte.org/>

Et stage obligatoire de trois mois minimum